



Date : 7 février 2019

Heure : 18h

Objet : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDSA 65

Etabli par : Amaury AGUADO et Mathieu ASSEMAT  
Lieu : Château d'urac – Bordères sur l'Echez

Participants : ABBIATI Franck (Animateur GEM), AGUADO Amaury (Service Civique CDSA 65), AMANS Bruno (Bénévole Capp Glisse et FSGT), ANTOLIN Pierre (Chargé de communication, ADAPEI), ARRAGON Philippe (responsable sportif, FCL XI), ASSEMAT Mathieu (CTF, CDSA 65), BACQUE Marilynne (Mairie de Tarbes, accessibilité), BARATIN Claude (Membre CDSA 65), BARTA Jean-Claude (TPSB), BENOIT Françoise (DDCSPP), BOMPARD Nicole (Référente pétanque SA CD 65), BRUNING Marc (Directeur ODS), CALVET Olivier (Directeur adjoint Centre JML), CASTELLS Rémi (Educateur sportif, pôle Hébergement et services ADAPEI), CHARLES Marie-Odile (MNS), DUFOUR Laure (FAM Jean Cadorne), DYE Nadège (CDH 65), FREALLE Jean-Luc (Club de Voile du Gabas), LACASSIE Marie-Luce (Présidente CD 65 pétanque), LE DOARE Maxime (éducateur sportif CDSA 65), LION Antoine (BE club de Voile), MAILLOT Jacques (parent, bénévole), MARCO Robert (Harmonie Mutuelle), MERIAUX Philippe (Chef de service ITEP Beroï), MOLINIER Christiane (AS Les Hironnelles), MOURET Jean-Yves (Président du CDOS), NOBIRON Pierrick (éducateur sportif Urac), PECASSOU Jean-Jacques (Président CDSA 65), PICHERIT Anne (membre de R&P et CDSA 65), RAINA Jean-Baptiste (Chef de service ITEP Lagarrigue), RETIF Serge (parent bénévole), REY Véronique (Autisme 65), RINGUET Thierry (bénévole), TARAN David (Educateur sportif ESAVS Madiran), VALLENARI Eric (Directeur Château d'Urac), WOUSSEN Gérard (Président club Cap Glisse).

Le 7 février 2019, les membres du Comité Départemental du Sport Adapté des Hautes-Pyrénées ainsi que l'ensemble des personnes invitées se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Château d'urac, 24 rue d'urac, 65321 Bordères sur l'Echez. L'Assemblée Générale était présidée par Jean Jacques Pécassou.

➤ L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral 2018
- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018
- Budget prévisionnel 2019
- Réponse aux questions

- Mr Jean-Jacques PECASSOU introduit l'Assemblée, remercie les participants. Il souhaite dédier cette assemblée à Jean-Claude GAMET, acteur incontournable du Sport Adapté, absent pour des raisons de santé. Enfin, Mr PECASSOU présente un mot rédigé par Mr TARDY, Président de l'AMEFPA (association gestionnaire du Château d'urac) qui mentionne le soutien apporté par l'établissement en faveur du CDSA 65.
- Avant de présenter son rapport moral, il soumet au vote le Procès-Verbal de l'AG portant sur l'année 2017. **Le PV 2017 est adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORT MORAL 2018**

- Le rapport moral est présenté par Mr Jean-Jacques PECASSOU (*voir rapport d'AG ci-joint*).
- Le Rapport Moral est soumis au vote par Mr PECASSOU. **Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2018**

- Le Rapport d'Activités est présenté par Mathieu ASSEMAT, Conseiller Technique Fédéral et salarié du CDSA 65 (*voir rapport d'AG ci-joint*).
- **Questions et remarques suite à la présentation :**
  - David TARAN précise à juste titre, qu'au niveau du secteur compétitif « nous avons un sportif membre de l'équipe de France de Hand-ball sport adapté : Benjamin Cousturian, capitaine de l'équipe ».
  - Claude BARATIN demande si « la création d'une section sport adapté au sein d'un club de VTT est toujours d'actualité ? ».
  - Mathieu ASSEMAT répond que des démarches ont été menées auprès de clubs de VTT sans retour pour l'instant. Pour 2019/2020, l'objectif sera d'organiser une journée VTT en collaboration avec un club. A plus long terme l'objectif serait de créer une section.
  - Rémi CASTELLS ajoute que l'activité VTT est en plein développement au niveau du Pôle Hébergement de l'ADAPEI.
  - Christiane MOLINIER mentionne que l'Association Sportive Les Hirondelles souhaite développer son activité pétanque pour 2019/2020 grâce au soutien du CD 65 Pétanque. L'ASH souhaite notamment ouvrir les entraînements aux personnes licenciés dans d'autres associations.
  - Véronique REY pose une question relative au projet d'acquisition d'un véhicule. Elle demande si un « ramassage » des sportifs pourrait être envisagé pour les personnes qui ne sont pas rattachées à un établissement.
  - Mathieu ASSEMAT répond que « si le CDSA 65 achète un véhicule, il pourra éventuellement servir à transporter les sportifs pour se rendre sur les journées sport adapté ». Mais en attendant il faut creuser une autre piste : celle qui consiste à faire une convention entre Autisme 65 et l'Adapei par exemple pour permettre une mutualisation des transports.
  - Rémi CASTELLS demande « si une aide financière peut être envisagée afin de soutenir les déplacements aux Championnats de France ? »

- Mathieu ASSEMAT répond qu'une aide de ce type n'est pas exclue. Le CDSA 65 doit étudier les associations qui pourraient être concernées et faire un retour aux potentiels participants au plus vite.
- Françoise BENOIT ajoute une précision concernant le financement des licences : il existe le dispositif « des coupons sport » qui prévoit une aide financière pour la prise de licence.
- Le Rapport d'Activités est soumis au vote par Mr PECASSOU. **Le Rapport d'Activités est adopté à l'unanimité.**

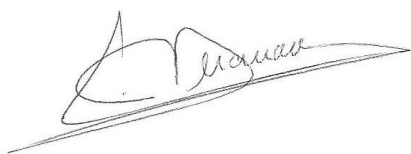
## **RAPPORT FINANCIER 2018 & BUDGET PREVISIONNEL 2019**

- Le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel sont présentés par Mr PECASSOU et Mr ASSEMAT en l'absence de Mr ESPOUEY (Trésorier du CDSA 65) (*voir rapport d'AG ci-joint*). Mr PECASSOU en profite pour remercier Mr Gautier DUGARDIN pour son aide indispensable apportée au niveau de la finalisation et de la validation des comptes.
- **Questions et remarques suite à la présentation :**
  - Marc BRUNING, précise qu'au même titre que l'aide attribuée par l'Etat, la subvention octroyée par le Département est non dégressive et renouvelée chaque année depuis son attribution.
- Le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel sont soumis au vote par Mr PECASSOU. **Ils sont adoptés à l'unanimité.**
- Avant de clôturer cette Assemblée, la parole est donnée à :
  - Jean-Yves MOURET prend la parole en tant que Président du CDOS. Il souligne le dynamisme du CDSA 65, visible à travers ce rapport d'activités très riche. Il est heureux d'avoir le soutien technique du CDSA 65 dans le cadre du projet Pyrénées Terre et Eau (porté par le CDOS).
  - Marc BRUNING prend à son tour la parole pour l'Office Départemental des Sports. Il est ravi de voir que le CDSA 65 prenne l'axe des activités physiques au sens large. C'est selon lui un axe très fort qui devrait être développé dans chaque Comité. En effet la sédentarité chez les jeunes est en forte augmentation et elle concerne tous les sportifs. C'est pourquoi il est indispensable d'encourager la pratique physique au quotidien. Des outils ont été créés sur la page facebook de l'ODS « Hapy Mouv ». Marc BRUNING tient à féliciter le CDSA 65 pour le choix de cet axe.
  - Françoise LEDOUX est arrivée récemment au Conseil Départemental. Elle est notamment en charge de permettre l'accès des sites de pleine nature en faveur des personnes en situation de handicap. Elle précise qu'au-delà du soutien apporté par le Conseil Départemental sur l'aide au fonctionnement, son service travaille actuellement sur une aide orientée sur les APPN.

- Françoise BENOIT, en tant que représentante de l'Etat, remercie le CDSA 65 pour son invitation à cette AG. Elle se réjouit du dynamisme, tant au sein des clubs qu'au niveau des associations sportives rattachées à un établissement. Elle note l'importance de l'AQSA prévue dans les Hautes-Pyrénées en avril 2019. Organiser ce genre de formation participe au développement des APSA sur le territoire. Elle se réjouit également de l'action menée dans le cadre du projet « j'apprends à nager ». Le 65 était précurseur sur ce projet là et d'autres départements commencent à mettre en place ce type d'action. Par ailleurs elle fait part de ses doutes et de ses inquiétudes sur le devenir du CNDS et des aides qui pourront être attribuées (concernant les coupons sports ou le financement d'actions spécifiques). Enfin Françoise BENOIT dit être « contente » de voir que les APPN se développent sur un territoire comme le nôtre.
- Quelques dernières remarques apportées par l'Assemblée avant de clôturer l'AG :
  - Eric VALLENARI, tient à souligner que le Château d'Urac continuera d'apporter son aide (à hauteur des moyens disponibles) au CDSA 65, tant au niveau de la Fête du Sport Adapté qu'au niveau du fonctionnement quotidien.
  - Jacques MAILLOT souhaite passer un appel auprès des personnes présentes afin de relancer l'activité Tennis de Table. Un groupe d'une dizaine de sportifs est dans l'attente d'une reprise d'activité depuis bientôt un an. Son souhait est que cette activité puisse reprendre pour le bien être des sportifs.
  - Nadège DYE, par expérience, encourage les participants à s'inscrire à la formation AQSA.
  - Jean-Yves MOURET apporte une dernière précision : « un tableau numérique est à votre disposition au CDOS, il peut vous permettre de réaliser des visio-conférences, etc... ».
- Mr PECASSOU remercie à nouveau l'ensemble des participants et des partenaires et invite l'Assemblée à partager un cocktail dînatoire convivial.
- L'Assemblée Générale est levée à 20h10.

Le 7 février 2019 à Bordères,

Jean-Jacques PECASSOU,  
Président du CDSA 65



Anne PICHERIT,  
Secrétaire du CDSA 65

